

**FAÎTES CONNAÎTRE
VOTRE MUTUELLE,
ON A TOUS
À Y GAGNER !**

Chez Rempart Mutuelle,
l'esprit mutualiste réside
dans **la force du collectif.**

Pour vous **50 €***
OFFERTS
40 €** Pour votre filleul



REMPART
MUTUELLE

Protéger, au sens fort



BONUS Des box cadeaux à gagner !

Si votre coupon de parrainage est tiré au sort, vous gagnez*** une box sport-santé REMPART MUTUELLE, en partenariat avec le Stade Toulousain.

- > Complétez ce coupon, signez-le et donnez-le à votre filleul.
- > Il devra alors le remettre dans l'agence REMPART MUTUELLE de son choix ou nous l'adresser par correspondance.
- > Le parrainage deviendra effectif à compter de la date d'inscription de votre filleul.

PARRAIN

 M Mme

Nom : Prénom :

N° d'adhérent : Tél :

Email :

FILLEUL

 M Mme

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

- * Réduction de 50 € sur votre cotisation à REMPART MUTUELLE (limitée à 25 € pour les adhérents de la gamme Etudiante).
- ** Réduction de 40 € pour votre filleul à valoir sur sa cotisation à REMPART MUTUELLE (limitée à 20 € en cas de souscription à une couverture de la gamme Etudiante).
- *** Les gagnants seront désignés par tirage au sort trimestriel puis informés par REMPART MUTUELLE de la procédure à suivre pour récupérer leur lot.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT PARRAINAGE Cette opération est valable jusqu'au 31 décembre 2024 inclus. Elle est strictement réservée aux membres participants de REMPART MUTUELLE - hors bénéficiaires CSS - qui sont à l'origine directe de l'adhésion : d'un nouvel adhérent « Filleul » (à l'exception de son conjoint) affilié à titre individuel en qualité de bénéficiaire principal (hors contrats CSS et hors contrats groupes et assimilés) n'ayant pas été adhérent ou ayant droit à REMPART MUTUELLE au cours des 5 dernières années.

La validation définitive des parrainages intervient dans un délai de 3 mois sous réserve d'être toujours adhérent à REMPART MUTUELLE du et d'être à jour de ses cotisations pendant ce délai. Parrain et Filleul sont réputés avoir accepté les conditions du règlement disponible sur demande et en ligne sur le site de REMPART MUTUELLE. Offre non cumulable avec d'autres opérations en cours.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données n° 2016/679 du 27 avril 2016 et à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit de rectification ou même de radiation des informations vous concernant, en écrivant à l'adresse de participation.

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, immatriculée sous le n° SIREN 716949377 - Autorisée de Contrôle Préalable et de Résolution (ACPR) - 4, place de Budapest - CS 92469 - 75436 Paris Cedex 09. Document non contractuel. MDV/202309 /COMP/FL/VER/PARRAINAGE - 01/01/2023

8 agences en Occitanie

- TOULOUSE Wilson & Minimes
- COLOMIERS
- MURET
- REVEL
- SAINT-GAUDENS
- ALBI
- CASTRES



REMPART MUTUELLE



0 970 82 81 80
(appel non surtaxé)

repartmutuelle.fr